

# MEG

Savoir et vivre ma ville

BULLETIN MUNICIPAL DE LAC-MÉGANTIC  
JUIN 2013 · VOLUME 10 · NUMÉRO 3



Lac-Mégantic



## NOUVEAU! JEUX D'EAU À L'OTJ

Plaisir estival prêt pour la saison 2013 | p.2

### INVESTIR À LAC-MÉGANTIC

Une vidéo promotionnelle pour promouvoir  
notre potentiel industriel | p.4

### DÉBUT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Un cadeau de Noël pour les Méganticois | p.5

### RUES PRINCIPALES DEVIENT COMMERCE LAC-MÉGANTIC

Nouvelle appellation, nouvelle mission | p.12

Programmation  
du Centre sportif  
à l'intérieur

## NOUVEAUTÉ! DES JEUX D'EAU AU PARC DE L'OTJ CET ÉTÉ

L'idée originale de doter le parc de l'OTJ de jeux d'eau a germé il y a déjà quelques années, chez les membres de la Commission d'orientation familiale de Lac-Mégantic. Par la suite, la Commission des sports et loisirs a pris en charge la réalisation de ce projet jusqu'à sa concrétisation.



Pourquoi avoir doté le parc de ces jeux d'eau? D'abord parce que les jeux d'eau sont pour tous! Les petits apprécieront les jeux d'eau interactifs tandis que les adultes et les aînés pourront se rafraîchir sous les jets de bruine.

**Ces jeux conviennent autant pour une clientèle très jeune de moins de trois ans que pour les personnes handicapées et les adolescents de 12 à 15 ans.**

De plus, les citoyens peuvent profiter des jeux d'eau sans la présence de sauveteur durant les belles journées du printemps et de l'automne. L'eau qui jaillira des jeux est potable. Ainsi, il n'y aura aucun risque pour ceux qui s'amuseront à en boire!

## NOUVELLE SIGNATURE POUR LE BULLETIN MUNICIPAL

Dans les éditions de décembre et de mars derniers du bulletin, nous vous invitons à nous faire part de vos suggestions pour trouver un nouveau nom à la Nouvelle municipale. De vos suggestions est né « Le Meg », nom inspiré de la proposition de Mme Diane Poulin, citoyenne de Lac-Mégantic. Pourquoi « Meg »? Parce que ce diminutif de Mégantic fait partie de notre vocabulaire méganticois depuis toujours : « Je reviens à Meg en fin de semaine (...), je sors à Meg ce soir (...), etc. ». De plus, ce nom court nous est propre. « Meg » c'est nous et c'est ce qu'on se dit entre nous, à l'image du bulletin municipal, dans lequel nous voulons que les citoyens se reconnaissent et qui de plus, se veut un lien privilégié entre la Ville et ses citoyens. Nous avons accompagné la signature du slogan *Savoir et vivre ma ville*: SAVOIR est une invitation aux citoyens à s'informer et VIVRE MA VILLE est une invitation à s'impliquer dans la vie de la communauté.



Savoir et vivre ma ville

La signature graphique a fait l'objet d'un concept épuré. Le choix typographique s'est porté sur un caractère rectiligne qui suggère la modernité, l'aspect contemporain de la signature. De part et d'autre de la signature, on y retrouve des guillemets qui réfèrent bien sûr à l'aspect familier du terme, mais également à la symbolique de la diffusion par l'évocation de mouvement, illustrant la mission du bulletin municipal. Le choix des couleurs rappelle les couleurs du logo de la Ville, soit le bleu et le vert. Le ton de vert choisi est plus vibrant que le vert actuel du logo de la Ville; cette teinte vient marquer la vitalité de cet outil de communication qui fait peau neuve.

Voilà! « Le Meg » est né! Nous espérons que le nom et la nouvelle image du bulletin vous plaisent. Nous vous invitons à nous transmettre vos commentaires à : [communications@ville.lac-megantic.qc.ca](mailto:communications@ville.lac-megantic.qc.ca).

## SOYONS FIERS DE NOTRE VILLE!

Chères citoyennes et chers citoyens,

L'arrivée de l'été marque le début d'une saison chargée d'activités sociales, culturelles et sportives. La période estivale annonce aussi le début d'un chantier majeur dans notre ville. Les travaux de réfection du tronçon de la rue Laval, de la rue Villeneuve jusqu'à l'intersection de la rue Victoria, causeront beaucoup d'inconvénients pour les résidants et les automobilistes. Je vous invite à la patience et vous remercie de votre collaboration et de votre compréhension habituelle.

Aussi, avec l'arrivée des beaux jours, c'est le moment de penser à vos plates-bandes et à vos aménagements paysagers. J'en profite pour vous rappeler que la Ville est fière d'avoir conservé ses 4 Fleurons, une classification horticole qui atteste du niveau d'embellissement paysager des municipalités québécoises. C'est maintenant le temps de consacrer de nouveaux efforts à embellir encore un peu plus notre belle ville.

Le plan directeur de redéveloppement du secteur Fatima est en cours même si nous n'en voyons pas encore d'effets concrets. Plusieurs intervenants sont en action

sur le terrain au niveau des trois axes de revitalisation. Nous souhaitons vous présenter dans quelques semaines un projet du Plan particulier d'urbanisme (PPU), lequel est un cadre de référence du développement urbanistique du secteur Fatima.

Le 8 juin prochain souligne *La fête des voisins*; je vous invite donc à organiser un rassemblement festif en toute simplicité, pour votre voisinage ou pour votre quartier. Que cet fête soit le point de départ d'un nouvel art de vivre ensemble!

Profitez de l'été pour vous reposer, vous divertir et prendre le temps de vivre pleinement les bons moments qui s'offrent à vous.

Bonne saison estivale!



*Colette Roy Laroche*  
Colette Roy Laroche  
Mairesse de Lac-Mégantic

### Bienvenue aux prochaines assemblées du conseil

Les citoyennes et citoyens de Lac-Mégantic sont toujours les bienvenus aux séances régulières du conseil municipal. Les prochaines séances du conseil auront lieu les lundis 17 juin, 8 juillet, 19 août et le mardi 3 septembre 2013.

Les séances  
du conseil municipal  
ont lieu tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup>  
lundi du mois à 19 h 30  
à l'hôtel de ville,  
sauf exception.

## ÉLUS MUNICIPAUX



JEAN-GUY BOUFFARD  
Conseiller district Centre-ville



ANDRÉ DESJARDINS  
Conseiller district Vieux-Nord



ROGER GARANT  
Conseiller district Montignac



DANIEL GENDRON  
Conseiller district Québec-Central



RICHARD MICHAUD  
Conseiller district Agnès



JOHANNE VACHON  
Conseillère district Fatima

## UNE VIDÉO PROMOTIONNELLE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

« Investir à Lac-Mégantic » c'est le nom et la vision que souhaitent insuffler les administrateurs de Place de l'Industrie Lac-Mégantic inc. et le conseil municipal de Lac-Mégantic aux investisseurs canadiens, américains et européens par l'entremise d'une vidéo promotionnelle du secteur industriel.

Les vidéos « Investir à Lac-Mégantic » et « Invest in Lac-Mégantic », dans sa version anglaise, ont été réalisées afin de faire connaître la Ville de Lac-Mégantic comme terre d'accueil propice à attirer des investisseurs intéressés à développer des projets d'affaires. La vidéo fait mention, entre autres, de notre situation géographique stratégique, à proximité des grands centres urbains d'Amérique du Nord ainsi que de l'espace et des infrastructures en place qu'offre le parc industriel de Lac-Mé-

gantic. Cette vidéo fait partie d'un plan d'action réalisé par Place de l'Industrie Lac-Mégantic inc., organisme regroupant des élus et des gens d'affaires intéressés au développement économique de la région. D'autres moyens de diffusion seront déployés dans les prochains mois afin de faire connaître notre potentiel économique, dont un site Internet voué au développement des affaires à Lac-Mégantic. La réalisation de cet outil de diffusion de notre potentiel industriel a été rendue possible grâce au soutien financier du FSTD (Fonds de soutien aux territoires en difficulté) du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

**Pour visionner la vidéo, rendez-vous à l'adresse suivante: [www.youtube.com/watch?v=Zqi9l1w\\_iPY](http://www.youtube.com/watch?v=Zqi9l1w_iPY) ou recherchez sous le terme : « Investir à Lac-Mégantic ».**



## UNE RECONNAISSANCE CARBORESPONSABLE POUR LA VILLE DE LAC-MÉGANTIC!

Le 10 mai dernier, la Ville de Lac-Mégantic s'est vue décerner l'attestation Carboresponsable<sup>MC</sup> lors des Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec qui se sont déroulées à Montréal.



Cette attestation, émise par la firme Enviro-accès, vise à reconnaître l'engagement de la Ville de Lac-Mégantic dans sa gestion responsable de ses émissions de gaz à effet de serre (GES).

En effet, la Ville a été l'une des premières au Québec,

en 2008, à faire l'inventaire de ses GES et à développer un plan d'action pour tenter de les réduire d'au moins 2,1 %. Depuis 2008, différentes actions ont ainsi été réalisées telles que l'implantation de la géothermie au Centre sportif Mégantic, l'envoi des matières résiduelles dans un lieu d'enfouissement possédant un système de captage du biogaz, etc.. D'autres actions sont à prévoir dans les prochaines années.

**« C'est une démarche de longue haleine, mais très stimulante dont la Ville est particulièrement fière d'avoir entreprise. Aussi l'obtention de la reconnaissance Carboresponsable<sup>MC</sup> d'Enviro-accès trouve-t-elle chez nous une résonance toute particulière »**

explique la mairesse de Lac-Mégantic, Mme Colette Roy Laroche.

## DÉBUT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le vendredi 3 mai dernier, le député de Sherbrooke, M. Serge Cardin, au nom du ministre de la Culture et des Communications, M. Maka Kotto, a annoncé l'attribution d'une somme de 653 882 \$ pour l'aménagement de la bibliothèque de Lac-Mégantic dans l'édifice de l'ancienne usine Canadelle.



Cette subvention, du gouvernement du Québec est versée en vertu du Programme d'aide aux immobilisations. La Ville de Lac-Mégantic complétera le montage financier de ce projet évalué à 1 307 764 \$. Les travaux étant déjà amorcés, les citoyens de Lac-Mégantic devraient avoir un joli cadeau de Noël en décembre prochain!



M. Serge Cardin, député de Sherbrooke, représentant du ministère de la Culture et des Communications, Mme Colette Roy Laroche, mairesse de la Ville de Lac-Mégantic et Mme Diane Roy, présidente du conseil d'administration de la bibliothèque municipale.

## LA PATROUILLE VERTE... POUR UN ÉTÉ PLUS ÉCOLO!



Une nouveauté cet été pour le Service de l'environnement : la Patrouille verte! Cet été, deux étudiants soucieux de l'environnement seront engagés afin de sillonner les rues de la ville à pied et à vélo.

Avec une tonne d'informations en poche, ces étudiants auront le mandat premier de sensibiliser et éduquer les citoyens à de meilleures pratiques environnementales lors de leurs visites sur le terrain ou lors d'événements spéciaux. Ils auront aussi le mandat de déceler les anomalies et les infractions aux règlements municipaux. Ne vous surprenez donc pas si vos bacs sont inspectés lors des collectes de matières résiduelles et si vous avez des billets de courtoisie dans votre boîte aux lettres.

Par leur présence sur le terrain, la Ville de Lac-Mégantic

**Saviez-vous qu'il est OBLIGATOIRE de composter à Lac-Mégantic?**

C'est pourquoi le Service de l'environnement a débuté une tournée d'inspection et tiendra des statistiques tout l'été pour vérifier le taux de participation des citoyens à la collecte des matières putrescibles. Des constats pourraient être donnés aux gens qui ne compostent pas!

**Alors, à votre bac brun!**



compte bien résoudre différents problèmes persistants dont le mauvais tri dans les trois bacs, les dépôts illicites de matières dans les conteneurs publics, le gaspillage d'eau potable, l'utilisation des pesticides et fertilisants, la coupe d'arbre illégale, la non pratique de l'herbicyclage, etc.

La Patrouille verte est possible grâce à une subvention pour l'exploration professionnelle d'Intro-Travail et Carrefour jeunesse-emploi. Alors cet été, soyez écolo!

## LES PESTICIDES ET LES FERTILISANTS, PAS DANS MA COUR!



L'utilisation de pesticides est interdite sur tout le territoire de la ville.

L'utilisation de fertilisants est interdite sur les gazons, sauf avec permis et dans les conditions suivantes :

- les engrais utilisés sont certifiés 100 % naturels;
- les produits utilisés ne contiennent aucun pesticide;
- la période d'épandage est située entre le 10 mai et le 10 juin;
- les apports sont égaux ou inférieurs à 10 % en azote, 3 % en phosphore et 6 % en potassium (10-3-6); les engrais liquides sont interdits.

Les amendements de sol 100 % naturels sont autorisés lorsque nécessaire, mais ne doivent pas contenir plus de 2 % en azote, 2 % en phosphore et 2 % en potassium.

Aucun pesticide ou fertilisant ne peut être appliqué à moins de quinze (15) mètres de la ligne des hautes eaux. Seuls les mycorhizes sont autorisés.

L'herbicyclage effectué dans les règles de l'art est obligatoire.



## NOUVEL AXE CYCLO-PÉDESTRE AU CENTRE-VILLE!

La Ville de Lac-Mégantic a procédé, le 14 mai dernier, à la première pelletée de terre qui officialisait le début des travaux d'un nouvel axe cyclo-pédestre au centre-ville. Dès cet été, les piétons et les cyclistes pourront emprunter le prolongement du Corridor vert, qui se terminait actuellement au parc J.-Émile-Cloutier, pour rejoindre le Centre sportif et le parc de la Rivière-Chaudière en toute sécurité.

sera délimité par des bornes pour la sécurité des usagers. De plus, cette nouvelle piste fera la liaison avec le nouveau parc de la Rivière-Chaudière où 2,3 km de sentier ont été aménagés l'année dernière, dont 0,8 km en piste cyclable et 1,5 km en sentier piétonnier.

Les coûts du projet sont évalués à 141 000 \$ et subventionnés à près de 50 %, soit 67 436 \$ par le Programme

d'aide gouvernementale aux modes de transport alternatif à l'automobile du ministère des Transports du Québec. Les coûts de réalisation de la première phase du parc de la Rivière-Chaudière se chiffrent à 95 000 \$ dont 50 000 \$ proviennent du ministère des Ressources naturelles. Il est à noter que l'organisation du Grand Tour du lac Mégantic a d'ailleurs contribué à ces deux projets pour une somme de 25 000 \$.



Une nouvelle traverse avec panneau de signalisation clignotant permettra aux piétons et aux cyclistes de traverser la rue Frontenac et rejoindre de manière sécuritaire La Berge Glacée. La nouvelle piste cyclable passera à droite, puis à l'arrière de La Berge Glacée, pour ensuite longer la voie ferrée jusqu'à la traverse existante, à côté de la gare patrimoniale et ainsi rejoindre la piste qui se rend actuellement au Centre sportif. Le sentier asphalté

Ainsi, les usagers du centre-ville pourront se déplacer vers le Centre sportif et le nouveau Parc de la Rivière-Chaudière de façon sécuritaire. Une bonne façon d'encourager le transport actif et de profiter des merveilles de la nature près de chez soi! La Ville est fière d'inviter tous les citoyens à aller découvrir ce nouveau parc nature en plein centre-ville, un lieu de grand intérêt.



LOI  
SIRS

## ÉVÉNEMENTS ET ACTIVITÉS À VENIR AU COMPLEXE BAIE-DES-SABLES

11  
MAI

**Ouverture du parc aérien  
d'Arbre en Arbre**  
Ouverture 7 jours sur 7

10  
MAI

**Ouverture du camping  
Baie-des-Sables**  
Début de la saison du camping

### FESTIVAL DE LA FAMILLE

Journées inoubliables pour petits et grands! Au programme : animation, maquillage, musique, jeux, 3 jours de jeux gonflables sur la plage, tours de catamaran, balades en wagon et plus!  
2, 6 et 11 juillet 2013

### LES SAMEDIS ANIMÉS À LA PLAGE

Les Samedis animés à la plage de Baie-des-Sables, c'est le rendez-vous des amateurs de chaleur et de soleil, dans une ambiance des plus décontractée, où la musique est à l'honneur! Au programme, DJ invités, animation, tours de catamaran, jeux et maquillage pour enfants, concours et plus encore. Pour toute la famille.  
22 juin au 17 août 2013

### ARBRE EN ARBRE SOUS LES ÉTOILES

Profitez de la pleine lune pour effectuer une sortie à d'Arbre en Arbre sous les étoiles. Une expérience totalement dépaysante, en toute sécurité! Vous devez apporter votre lampe frontale et réserver votre place à l'avance. Parcours junior et adulte seulement (taille requise, bras levés, du bout des doigts au sol avec espadrilles : 5' 11").  
22 juin, 20 juillet et 17 août 2013



## INSCRIPTION AU CAMP DE JOUR DE L'OTJ - SAISON 2013

C'est sous le thème « L'OTJ 2013, une bizzART d'aventure » que le camp de jour estival pour les enfants de 5 à 12 ans est de retour cet été.



Avec encore une fois une diversité d'activités, les 8 semaines d'OTJ, du 25 juin au 15 août, permettront aux enfants de s'amuser dans un endroit sécuritaire avec une équipe dynamique. Sous la supervision d'animateurs qualifiés et dévoués, nous offrons encore cette année une qualité d'encadrement autant en bordure du magnifique lac Mégantic que dans les installations du

Centre sportif Mégantic, où nous y passerons les deux dernières semaines. Nouveauté cette année, dans le but de répondre aux besoins de notre clientèle plus matinale, l'OTJ ouvrira ses portes dès 6 h 30. Le coût d'inscription pour la saison 2013 est de 170 \$ pour le premier enfant et de 145 \$ pour le second enfant. Le troisième enfant et les suivants, s'il y a lieu, seront admis gratuitement! Les inscriptions pourront se faire au Centre sportif Mégantic dès le début juin. Le programme détaillé des activités pour l'été sera distribué dans les deux écoles primaires de Lac-Mégantic et au CSM à compter du début juin. Pour plus d'informations, communiquez avec André Samson, responsable du programme au 819 583-0630.

**Camp de voile**  
Baie-des-Sables

**Baie des Sables**  
Lac-Mégantic

**Le camp de voile de Baie-des-Sables, c'est du plaisir assuré ! Les jeunes de 10 à 16 ans feront l'apprentissage des techniques de navigation en voilier par nos instructeurs certifiés tout en s'amusant.**

Ces stages sont accrédités par la Fédération de voile du Québec.

**Dates des camps:**  
8 au 12 juillet 2013 (camp de jour)  
5 au 9 août 2013 (camp de jour)

**Coûts (taxes incluses)**  
250 \$ pour une semaine de camp  
400 \$ pour deux semaines de camp

**819 583-6310**  
[www.baiedessables.com](http://www.baiedessables.com)

**Camp plein air**  
Baie-des-Sables

**Baie des Sables**  
Lac-Mégantic

**Offrez-vous une expérience inoubliable, offrez-vous une semaine en camp plein air !**

Accompagnés de guides qualifiés, les jeunes de 10 à 17 ans pourront expérimenter, tout en s'amusant, les activités suivantes :

- hébertisme aérien (d'Arbre en Arbre)
- randonnée pédestre en forêt
- initiation à la voile
- canot et kayak
- slackline
- expédition et camping
- baignade

**Dates des camps:**  
15 au 19 juillet 2013 (camp de jour)  
22 au 26 juillet 2013 (camp de jour)

**Coûts (taxes incluses)**  
175 \$ pour une semaine de camp  
300 \$ pour deux semaines de camp

**819 583-6310**  
[www.baiedessables.com](http://www.baiedessables.com)

CONCERTS ENTRE  
**CHIEN  
ET  
LOUP**

**CONCERTS**  
gratuits tous les jeudis  
de l'été 20 h

Présenté en partenariat avec:



**Desjardins**

Caisse de la Région de Mégantic

au parc des Vétérans  
centre-ville de Lac-Mégantic



20 juin 2013  
Bande à Frank (Big Band)



27 juin 2013  
Kyra Shaughnessy (Folk)



4 juillet 2013  
Soûl Call (Jazz)



11 juillet 2013  
Antoine Dufour (musique du monde)



18 juillet 2013  
Soul Station (Pop-jazz)



25 juillet 2013  
Bureau et les tiroirs (Folk-rock)



1<sup>er</sup> août 2013  
Jaune (Néo-rock)



8 août 2013  
Roxane de Lafontaine (Folk-jazz)



15 août 2013  
Jean-Philip Tanguay (Rock)



22 août 2013  
Obatala (Folk-rock)



**EXPO**  
de la gare  
été 2013

Salle Monique-Dumaine-Bourque  
Gare Patrimoineale  
de Lac-Mégantic



**f5** juin  
collectif photo



Découvrez  
les artistes  
de chez-nous!

## PIQUE-NIQUE FAMILIAL AU PARC DE L'OTJ



**Hey les enfants! Invitez vos amis, vos parents et vos grands-parents à s'amuser lors du pique-nique familial qui aura lieu au parc de l'OTJ de Lac-Mégantic le 3 juillet prochain dès 16 h.**

Au menu : hot-dogs, crudités, fromage, breuvages, fruits, maïs soufflé et barbe à papa. Tout cela à petits prix! De l'animation, des jeux d'eau, du maquillage et beaucoup de plaisir vous attendent. Les membres de la Commission d'orientation familiale espèrent vous accueillir en grand nombre!

**La belle saison commence et avec elle le plaisir d'embellir nos parterres. À vos plates-bandes et jardinières Méganticois! Ensemble, fleurissons notre ville et soyons fiers de notre certification 4 Fleurons.**

## POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS 2014-2016

La préparation de la cinquième Politique de la famille et des aînés de Ville de Lac-Mégantic va bon train. Les différentes consultations sont terminées. En effet, le comité a rencontré la Table de concertation 0-5 ans, la Table de concertation Réalité jeunesse et la Table de concertation des aînés. De plus, deux consultations publiques ont eu lieu : une au Village Harmonie le 24 avril et une autre, le 4 mai, au Centre sportif Mégantic. Nous en sommes maintenant à la rédaction du plan d'action triennal pour la mise en œuvre de la Politique. Le plan d'action sera présenté aux directeurs des différents services de la Ville pour discussions et commentaires. Par la suite, ce sera aux élus de se prononcer et de l'adopter. Au début de l'été, la nouvelle Politique de la famille et des aînés et son plan d'action 2014-2016 devraient être à l'impression.

**Pour consulter la compilation des consultations publiques, consultez le site Internet de la Ville au [www.ville.lac-megantic.qc.ca](http://www.ville.lac-megantic.qc.ca) dans la section « consultation ».**

## UN CADRAN SOLAIRE UNIQUE À DÉCOUVRIR

**Le 14 octobre 2012, la Ville de Lac-Mégantic a inauguré la Place des bénévoles, aménagée dans le parc J-Émile-Cloutier. Pour témoigner du temps donné par tous nos citoyens méganticois engagés dans le développement et le mieux-être de notre communauté, un cadran solaire analemmatique y a été installé.**

Ce cadran solaire, unique au Québec, se veut éducatif. Déjà, nous avons pu voir des gens s'approprier cet espace et enseigner aux plus jeunes comment lire l'heure à partir du cadran solaire. Cette place rappelle l'importance de prendre le temps... pour vous! Située au sud-est du parc, cette place offre une vue im-



prenable sur le lac Mégantagnes. Ce lieu où le repos et la méditation sont au rendez-vous. Faites d'une pierre deux coups et venez découvrir le cadran solaire tout en profitant de cette parcelle paisible du parc.

## NOUVEAUX BÉBÉS DE 2012



**L'événement « Honneur aux bébés méganticois », qui s'est tenu le dimanche 5 mai 2013 au Centre sportif Mégantic, a été un franc succès encore cette année.**

Les membres de la Commission d'orientation familiale, ainsi que la mairesse, Mme Colette Roy Laroche, ont eu le plaisir d'officialiser la venue de ces 30 nouveaux bébés par la remise d'un certificat et par la prise d'une photo souvenir. De plus, de nombreux cadeaux ont été remis aux parents, dont des cartes LM offertes par la Ville et par les commerçants méganticois qui acceptent, chaque année, de donner généreusement aux familles. Cette rencontre, à saveur festive, s'est terminée par la plantation symbolique d'un arbre dans un espace réservé aux bébés, près du Centre sportif Mégantic.

## REPOSITIONNEMENT DE RUES PRINCIPALES

C'est avec grande fierté et le sentiment du devoir accompli que Rues principales Lac-Mégantic renaît sous un nouveau nom. Après 20 ans d'existence, l'organisme de promotion et de développement commercial s'élançe sous le nom Commerce Lac-Mégantic et adopte un nouveau logo à l'image de sa mission. Depuis quelques mois, l'organisme s'affairait, de concert avec la Ville de Lac-Mégantic, à redéfinir ses priorités d'action principalement sous trois volets :



## Le maintien et l'amélioration de l'offre commerciale

Dans le but de toujours mieux répondre aux besoins de la clientèle régionale, l'organisme veut améliorer la diversité des commerces de détail, de service et de restauration. Il promeut l'implantation de nouveaux commerces et il développe des outils pour le recrutement. Il offre aussi le service-conseil aux entrepreneurs en partageant diverses informations essentielles (bilan de l'offre et la demande, locaux disponibles, opportunités d'affaires, sondage à la clientèle, étude de provenance, etc.). L'organisme mise également sur le développement de la culture de formation dans le but d'améliorer notamment le service à la clientèle et les pratiques de gestion commerciale.

## La promotion commerciale

L'achat local demeure une grande priorité, particulièrement les efforts de promotion et de mise en marché de la carte-cadeau **LM** qui connaît un succès grandissant. Divers outils servent aussi à promouvoir l'offre commerciale, les bons coups et les événements qui touchent le secteur, ainsi qu'à favoriser un achalandage accru. L'organisme incite les gens d'affaires à la prise en charge d'activité d'animation et de promotions communes.

## La revitalisation urbaine

Commerce Lac-Mégantic porte une attention particulière à la fonction commerciale de Lac-Mégantic. Il souhaite s'assurer d'un développement harmonieux de la trame commerciale de la ville. Il contribue à l'émergence de projet de revitalisation et il informe les entrepreneurs quant aux règlements municipaux et aux incitatifs financiers qui s'appliquent au secteur commercial.

C'est ainsi que Commerce Lac-Mégantic se définit aujourd'hui comme la porte d'entrée et le catalyseur des projets touchant le secteur. L'organisme se veut l'initiateur de démarches qui aideront le secteur commercial à se démarquer, à être plus performant, afin d'être une destination de choix, autant pour les clients, les visiteurs que les entrepreneurs.

## Conseil d'administration 2013



crédit photo: Journal MRG

1<sup>re</sup> rangée : Denis Bolduc (Bolduc Chaussures), Karine Therrien (SADC de la région de Mégantic), Emmanuelle Fredette et Édith Robert (Commerce Lac-Mégantic), Denise Poulin (Boutique de la Gare), Sylvie Dumont (Journal MRG), Jean-Guy Bouffard (Ville de Lac-Mégantic), Christine Poulin (Coiffure Mode)

2<sup>e</sup> rangée : André Desjardins (Ville de Lac-Mégantic), Christian Tardif (Assurances Christian Tardif). Absent de la photo : Mario Pépin (L'Eau Berge)

## Pour vous inscrire à l'Infolettre **LM**

Elle vous informe sur les activités à venir, les différentes promotions, les bons coups du secteur commercial, l'ouverture de nouveaux commerces et de restaurants.

**Vous avez des projets? Contactez-nous**  
[www.commerceslacmegantic.com](http://www.commerceslacmegantic.com)

## RÉFECTION DE LA RUE LAVAL



Au moment d'écrire ces lignes, aucune date précise n'est encore connue pour le début des travaux reliés à la réfection de la rue Laval; la Ville étant en attente de l'autorisation du ministère des Transports. Cependant, si tout se déroule comme prévu, le chantier devrait débuter au début du mois de juin prochain.

À ce sujet, la Ville tient à rappeler aux résidents qui désirent obtenir le raccordement du branchement de service, dans le secteur visé de la rue Laval, vous devez retourner le certificat d'inspection qui vous a été acheminé. Ce certificat d'inspection doit être signé par un plombier attestant que les sorties d'égouts pluviaux sont distinctes des sorties d'égouts sanitaires, et ce, afin d'économiser des coûts de traitement des eaux usées à l'usine d'épuration.

## ANIMAUX DE COMPAGNIE

Rappelez-vous que dans les rues, les chemins publics, les parcs et dans tous les endroits publics, un chien doit toujours être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale d'un mètre et sous le contrôle de la personne qui en a la garde. Il est de la responsabilité du gardien de voir à ce que son animal porte sa licence attachée à son collier en tout temps. De plus, lorsque vous accompagnez votre animal à l'extérieur de votre propriété ou de votre logement, vous devez avoir, en tout temps, au moins un sac de plastique en votre possession pour ramasser les excréments de votre animal. Le fait de ne pas avoir suffisamment de sac constitue une infraction passible d'une amende de 25 \$ à 100 \$. Cette disposition ne s'applique pas aux chiens guides.

## COMITÉ DE TOPONYMIE

La Ville de Lac-Mégantic a, le 4 juin 2012, adopté la Politique de dénomination toponymique, laquelle est appliquée par le Comité de toponymie de Lac-Mégantic. Ce

dernier a le mandat de formuler des avis toponymiques, de coordonner la gestion et la bonification de la banque de noms disponibles et d'assurer le bon fonctionnement du comité. Toute personne désirant soumettre une requête de dénomination doit remplir le formulaire de proposition toponymique disponible sur le site Internet de la Ville dans le menu : Urbanisme. Il doit joindre à celui-ci toutes les informations relatives au nom proposé lesquelles sont nécessaires à l'analyse de sa demande. Nous avons besoin de propositions ou suggestions, notamment, pour la dénomination des endroits suivants : Halte routière près de la Polyvalente Montignac, Poste de la Sécurité incendie, Parc sur le coin Crémazie et Président-Kennedy.

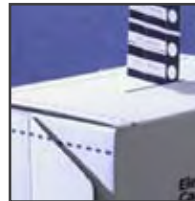
## ÉLECTIONS 2013

Comme vous le savez, des élections municipales auront lieu le 3 novembre prochain. Tout citoyen de la Ville intéressé peut déposer sa candidature à l'un des six postes de conseiller ou au poste de maire à la Ville de Lac-Mégantic. Le poste de préfet de la MRC du Granit est, quant à lui, ouvert à tous les citoyens de la MRC du Granit. Tous les citoyens intéressés sont invités à communiquer avec la greffière de la Ville de Lac-Mégantic ou avec le directeur général de la MRC du Granit.

### Personnel demandé en prévision des élections

Afin de voir au bon déroulement des élections qui se tiendront à l'automne prochain, la Ville a besoin de plusieurs personnes afin d'occuper les postes de scrutateur et de secrétaire. Si vous avez envie de vous joindre à notre équipe, S.V.P. communiquez avec nous afin que nous puissions prendre en note vos noms et coordonnées. La sélection se fera au cours du mois de septembre prochain.

### Rémunération



	Vote par anticipation 27 oct. 2013	Jour du scrutin 3 nov. 2013
Scrutateur	140 \$	165 \$
Secrétaire	135 \$	160 \$
Formation	15 \$/h (environ 3 heures)	

## DEMANDES AU CONSEIL MUNICIPAL

Dans le souci de traiter convenablement et rapidement les demandes de tous les citoyens, la Ville souhaite qu'on lui transmette ces demandes au moins 30 à 40 jours avant un événement. Il est important de savoir que le conseil ne se réunit que deux fois par mois pour analyser toutes les demandes reçues. De plus, celui-ci doit obligatoirement répondre par résolution lors d'une séance du conseil ultérieure, ce qui occasionne un délai additionnel d'au moins une semaine. Merci de votre compréhension!

## L'APRÈS VENTE-DÉBARRAS

Vous étiez de ceux qui ont fait une vente de garage et il vous reste des articles que vous ne désirez plus? Voici quelques endroits où vous pouvez en disposer :

**La Ressourcerie** | 2969, rue Laval, Nantes, 819-583-6615  
**L'Écocentre** | 5138, rue Pie-XI, Lac-Mégantic, 819-583-5188  
**Sanitaire Lac-Mégantic** | 8191, rte 204, Frontenac, 819-583-3831

**Renseignez-vous pour connaître les articles et matières acceptées.**

## VISITE PRÉVENTIVE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE



Depuis maintenant 5 ans, le Service de sécurité incendie région Lac-Mégantic effectue des visites dans les résidences des municipalités de Frontenac, Marston et de la Ville de Lac-Mégantic.

Cette année encore, nous effectuerons des visites afin de nous assurer que les équipements de sécurité incendie sont fonctionnels. Des agents-visiteurs frapperont donc à votre porte, dans les prochains mois, pour vérifier la conformité de votre résidence au règlement 1471 sur la prévention des incendies. Ils vérifieront le bon fonctionnement et le nombre d'avertisseurs de fumée, le panneau électrique, l'utilisation de rallonge, etc. Nos agents-visiteurs ne vous vendront rien, mais ils vous conseilleront sur les actions à prendre lors d'un incendie.

## EN MÉMOIRE DE HOMIDAS J. CHAREST

Le Monument aux pompiers canadiens a été inauguré officiellement à Ottawa le 9 septembre dernier. Il a été aménagé sur les plaines LeBreton où l'incendie de 1900 a ravagé une partie de la capitale.



Cet ensemble commémoratif urbanistique est constitué d'une statue de bronze de près de cinq mètres représentant un pompier, d'un mur de granite où le nom des victimes a été gravé, d'un mât d'incendie de près de 20 mètres et de jardins.

Lors de votre visite à Ottawa, rendez-vous sur le site et vous trouverez le nom du pompier volontaire Homidas J. Charest du Service de sécurité incendie de la Ville de Lac-Mégantic. Celui-ci est décédé en combattant un incendie le 12 décembre 1922, lorsque la cheminée est tombée sur lui. Désormais, son nom est gravé dans le granite de ce monument avec ses confrères pompiers décédés dans l'exercice de leur fonction au fil des ans.

## NOUVEAU BATEAU DE SAUVETAGE!



Le dimanche 2 juin dernier, le Club des pompiers région Lac-Mégantic remettait un nouveau bateau de sauvetage à la Ville de Lac-Mégantic. La mise en service officielle s'est déroulée lors d'une cérémonie protocolaire en compagnie de dignitaires, des membres du Club et d'invités. Ce bateau remplacera celui utilisé depuis 1994, et dont la vie utile était terminée. Le projet se préparait depuis plus de 7 ans, avec une priorisation des fonds accumulés par le Club pour cette acquisition. Un comité avait été formé pour établir les besoins et préparer le devis. Ce bateau, avec coque en aluminium et tube pneumatique, permettra au Service de sécurité incendie d'offrir un service de sauvetage nautique aux utilisateurs du lac Mégantic; ce service est fort apprécié lors d'incidents de navigation ou de pratiques nautiques. Le bateau et ses équipements furent remis gratuitement à la Ville de Lac-Mégantic.

## CONSEILS DANS L'UTILISATION DE VOTRE BARBECUE AU PROPANE

Une fois allumé, ne laissez jamais votre barbecue sans surveillance. Afin d'éviter les brûlures, ne le déplacez pas et ne laissez personne s'amuser autour. Pour un allumage sécuritaire, assurez-vous que les commandes de contrôle de gaz sont en position fermée avant d'ouvrir le robinet de gaz. Ne dépassez pas la période critique d'allumage prescrite aux instructions. Si vous ne réussissez pas à l'allumer la première fois, laissez ventiler complètement l'appareil avant de recommencer. Pour éteindre votre appareil, il est recommandé d'éteindre d'abord le robinet de la bouteille de propane, de façon à laisser brûler complètement le propane contenu dans le boyau. En cas d'incendie, évacuez les lieux immédiatement et téléphonez au service des incendies. N'essayez pas d'éteindre les flammes à moins de pouvoir fermer le robinet de la bouteille.

Pour plus d'informations sur l'utilisation sécuritaire de votre barbecue au propane, visitez le [www.ville.lac-megantic.qc.ca](http://www.ville.lac-megantic.qc.ca)

## FÊTE NATIONALE À LAC-MÉGANTIC

La Fête nationale du Québec sera célébrée le dimanche 23 juin à compter de 11 h au parc des Vétérans. Au programme : jeux gonflables, maquillage, ballons, feu de camp, musique d'ambiance, pique-nique familial, discours et levée du drapeau. À ne pas manquer le Défi têtes rasées de Leucan dès 13 h, les spectacles de Jocelyn Simard et des P'tites Mères en short à 17 h ainsi que le traditionnel feu d'artifice musical à compter de 21 h 45. Venez célébrer en grand nombre la fête des Québécois le 23 juin prochain, beau temps, mauvais temps!

## RECONNAISSANCE POUR LA TRAVERSÉE DU LAC MÉGANTIC



Denis Lauzon, bénévole affecté à la sécurité, Nicolas Charrier, directeur général, Josée Therrien, responsable de l'équipe médicale, Kevin Laflamme, président de la Traversée.

Félicitations à toute l'équipe de la Traversée qui est ressortie gagnante, en mars dernier, lors de la remise des Grands prix du tourisme québécois 2013 tenue à Sherbrooke. La Traversée internationale du lac Mégantic s'est distinguée dans la catégorie Festivals et événements touristiques, budget d'exploitation de 300 000 à 1 M\$.

## LES CHAMPIONNATS CANADIENS DE CYCLISME À NOS PORTES!



Réservez votre dernière fin de semaine de juin et décorez vos parterres sous la thématique du vélo. Lac-Mégantic sera l'hôte des Championnats canadiens de cyclisme sur route, pour une seconde année. Du 26 au 30 juin 2013, l'élite canadienne en cyclisme sillonnera nos routes pour le plaisir des spectateurs. Pour plus d'informations sur la programmation, visitez le: [www.championnatscanadiensroute.com](http://www.championnatscanadiensroute.com)

## FÉLICITATIONS À L'ORGANISATION DU CHALLENGE DES RÉGIONS

La Ville de Lac-Mégantic félicite le comité organisateur du Challenge des régions pour le succès obtenu les 26, 27 et 28 avril derniers. Rappelons que cette compétition a rassemblé plus de 800 gymnastes et leurs familles au Centre sportif Mégantic. Félicitations à tous les bénévoles qui ont fait de cet événement une excellente vitrine pour la Ville de Lac-Mégantic et ses installations sportives.

## TRANSPORT ADAPTÉ ET TRANSPORT COLLECTIF

Trans-Autonomie offre le service de transport adapté et le transport collectif pour les résidents de la MRC du Granit. Le service est disponible 7 jours sur 7 de 7 h à 23 h pour Lac-Mégantic ainsi que le secteur du village de Frontenac et de Laval-Nord. Les points d'embarquement sont à la discrétion du répartiteur. Pour les personnes à mobilité réduite, celles-ci bénéficient du service de porte-à-porte. Veuillez noter que l'inscription et la réservation sont obligatoires 24 h à l'avance. Les formulaires d'inscription sont disponibles à l'hôtel de ville, au bureau de Trans-Autonomie situé au 4982, rue Champlain ou encore sur le site Internet de la MRC du Granit au [www.mrcgranit.qc.ca](http://www.mrcgranit.qc.ca). Les frais sont de 5,50 \$ aller-retour et la gratuité du service est offerte aux enfants de moins de 6 ans.

**Pour plus d'informations, communiquez avec nous du lundi au vendredi entre 8 h et 16 h au 819 583-4263.**

## À VÉLO EN TOUTE SÉCURITÉ, LA SÛRETÉ VOUS CONSEILLE



Avec l'arrivée de l'été, les cyclistes sont de nouveau présents sur les routes ou à leurs abords. Les policiers de la Sûreté du Québec invitent donc les citoyens à être vigilants afin de s'assurer d'un partage sécuritaire de la route. Afin de réduire les risques d'être impliqués dans une collision, les cyclistes doivent s'assurer de respecter la signalisation routière, tout comme les automobilistes. Selon le Code de la sécurité routière, ils doivent toujours :

- circuler à l'extrême droite de la chaussée;
- signaler leurs intentions lors des virages, des ralentissements et des arrêts;
- circuler à la file lorsqu'ils roulent en groupe;
- demeurer à califourchon et tenir le guidon du vélo en tout temps;
- rouler dans le sens de la circulation.

Selon la SAAQ, « les blessures à la tête sont la cause d'environ 60 % des décès chez les cyclistes ». Le port du casque est donc fortement recommandé. S'assurer que son vélo est en bon état et le munir de réflecteurs est également conseillé.

## SOBRIQUETS D'ICI ET D'AILLEURS

Né d'une idée originale de Paul Dostie, lors des festivités du 125<sup>e</sup> anniversaire de Lac-Mégantic, le livre *Sobriquets d'ici et d'ailleurs* répertorie près de 685 sobriquets différents de la région de Mégantic. Pour les curieux, ce livre, témoin de notre patrimoine collectif, regorge d'anecdotes. Les intéressés peuvent se procurer un exemplaire au coût approximatif de 17 \$ à la bibliothèque municipale.

## Procédure pour une REQUÊTE À LA VILLE

Pour les citoyens qui auraient des requêtes à formuler à la Ville de Lac-Mégantic, que ce soit une demande d'information, d'autorisation, d'intervention, la signification d'un problème ou faire tout simplement une suggestion.

### LORSQU'IL Y A UNE VIE EN DANGER

Pour une ambulance, la police ou les pompiers.

**COMPOSEZ LE 911**

### LORSQU'UNE INTERVENTION RAPIDE DES SERVICES MUNICIPAUX EST REQUISE

Exemples: refoulement d'égout, bris d'une conduite d'eau, affaissement important de la chaussée, situation pouvant s'aggraver si la Ville n'intervient pas rapidement, etc.

**COMPOSEZ LE 819 583-2448, 24 h/24**

### LORSQUE VOUS DÉSIREZ JOINDRE LA VILLE DURANT LES HEURES NORMALES DE BUREAU

Exemples: pour toute question, plainte ou commentaire, pour signaler une intervention pouvant être réalisée par les services municipaux le prochain jour ouvrable.

**COMPOSEZ LE 819 583-2441  
ou [info@ville.lac-megantic.qc.ca](mailto:info@ville.lac-megantic.qc.ca)**

### LORSQUE VOUS DÉSIREZ JOINDRE DIRECTEMENT LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Exemples: pour signaler une infraction à la réglementation municipale, pour signaler un chien qui aboie constamment, etc.

**COMPOSEZ LE 310-4141**

Consultez le site Internet de la Ville au:  
[www.ville.lac-megantic.qc.ca](http://www.ville.lac-megantic.qc.ca)

Le bulletin municipal de Lac-Mégantic est publié par la Ville de Lac-Mégantic. Ce bulletin est édité par le service des communications de la Ville de Lac-Mégantic, imprimé à Lac-Mégantic et distribué à tous les citoyens résidents de Lac-Mégantic par la Société canadienne des Postes. L'emploi du masculin a pour but seulement de faciliter la lecture du texte.

Impression: Multicopie 819 583-1775

Tirage: 3500 exemplaires

Dépôt légal: Bibliothèque et archives nationales du Québec

Bibliothèque et archives Canada

ISBN / ISSN 1180-2677

## Comment joindre les SERVICES MUNICIPAUX

### URGENCE

Ambulance, police ou pompier 911

### REQUÊTES

Problèmes, informations ou suggestions 819 583-2448

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Mairie, direction générale, évaluation, greffe,  
services techniques, trésorerie, urbanisme  
permis et inspections 819 583-2441  
Cour municipale 819 583-2815  
Office municipal d'habitation 819 582-7390

### ENVIRONNEMENT

Collecte des ordures et matières recyclables  
Requêtes 819 583-2448  
Demandes de services 819 583-2466  
Administration usine d'épuration 819 583-2466  
Écocentre 819 583-5188

### LOISIRS

Baie-des-Sables  
Camping - Base plein air 819 583-3965  
Restaurant Le Voilier 819 583-3968  
Ski alpin - Ski de fond 819 583-3969  
Bibliothèque municipale 819 583-0876  
Centre sportif Mégantic  
Administration, informations, locations 819 583-0630  
Hockey mineur 819 583-0630 poste 2304  
Lames argentées 819 583-0630 poste 2305  
Club de hockey Le Turmel 819 583-0630 poste 2312  
Granigym 819 583-0630 poste 2319  
Salle de quilles 819 583-0630 poste 2320

### MARINA

Administration 819 583-2441  
Poste à essence (été) 819 583-5085

### O.T.J. (Organisation des terrains de jeux)

Camp de jour 819 583-3761  
Baseball mineur 819 583-0028

### PATINOIRES EXTÉRIEURES

École Notre-Dame-de-Fatima 819 583-3970  
École Sacré-Coeur 819 583-5220

### SÉCURITÉ INCENDIE

Urgence seulement 911  
Administration 819 583-1303  
Requêtes 819 583-2448

### SÛRETÉ DU QUÉBEC

24 h/24, sans frais 310-4141  
Poste de Lac-Mégantic 819 583-1710

### TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF

Trans-Autonomie 819 583-4263

### TRAVAUX PUBLICS

Administration 819 583-2443  
Requêtes 819 583-2448



Lac-Mégantic

Ville de Lac-Mégantic, 5527, rue Frontenac, bur. 200, Lac-Mégantic, Q  
819 583-2441 Télécopieur: 819 583-5920  
[www.ville.lac-megantic.qc.ca](http://www.ville.lac-megantic.qc.ca)  
[info@ville.lac-megantic.qc.ca](mailto:info@ville.lac-megantic.qc.ca)